



Intégration des considérations climatiques et environnementales dans le Plan d'action de la capitale Vientiane

Réunion organisée par les co-coordonateurs chargés du recensement et de la dépollution
(France et Mexique)

2 juin 2026
Genève et en ligne,

Rapport

Introduction

Le 2 juin 2026, les deux co-coordonateurs chargés des activités de recensement et de déminage au titre de la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM), la France et le Mexique, ont organisé un atelier intitulé « Intégrer les considérations climatiques et environnementales dans le Plan d'action de la capitale Vientiane ».

Cet atelier a réuni des États parties, des opérateurs, des experts techniques et des bailleurs de fonds afin d'examiner l'importance croissante, sur les plans opérationnel et politique, des risques environnementaux et climatiques pour la lutte antimines, et d'étudier comment ces considérations pourraient être prises en compte dans le Plan d'action de la capitale Vientiane (VCAP) en vue de la troisième Conférence d'examen (3RC).

L'atelier comprenait des exposés d'experts sur la science du climat, la mise en œuvre nationale, les points de vue des bailleurs de fonds et des opérateurs, ainsi qu'une discussion interactive. L'ambassadrice Francisca E. Méndez Escobar, du Mexique, a prononcé le discours d'ouverture, tandis que l'ambassadeur Daovy Vongxay, président de la troisième Conférence d'examen (3RC) et représentant de la République démocratique Populaire du Laos, a prononcé le discours de clôture.

Discours d'ouverture

Au nom du Mexique, l'ambassadrice Francisca E. Méndez Escobar a souligné la relation réciproque entre le changement climatique et le déminage, notant que les phénomènes météorologiques extrêmes pouvaient compromettre la sécurité opérationnelle, une

préoccupation régulièrement soulevée par les opérateurs sur le terrain. Elle a insisté sur le fait qu'il était essentiel d'intégrer les considérations environnementales dans le Plan d'action de Vientiane pour garantir un développement durable et permettre aux communautés de s'adapter aux impacts du changement climatique.

Présentations

Aperçu des risques climatiques et environnementaux

Le premier intervenant invité, M. Jozsef Feiler, de la Fondation européenne pour le climat, a ouvert la série d'interventions en exposant les enjeux liés au changement climatique ainsi que les phénomènes et risques qui y sont associés. M. Feiler a planté le décor en résumant les tendances les plus récentes concernant la fréquence et l'intensité des phénomènes induits par le changement climatique.

Tout d'abord, M. Feiler a souligné que les années 2023 à 2025 ont été les trois années les plus chaudes des 176 ans d'observations instrumentales, les onze années écoulées depuis 2015 figurant toutes parmi les onze plus chaudes jamais enregistrées, et que 2024 a été la première année civile à dépasser clairement de 1,5 °C le niveau de référence préindustriel. Cela a entraîné une augmentation non linéaire des phénomènes extrêmes : par exemple, une vague de chaleur qui ne devait se produire qu'une fois tous les cinquante ans est désormais environ cinq fois plus fréquente, avec la possibilité d'une augmentation encore plus marquée de cette fréquence. De plus, les précipitations extrêmes sur une journée se sont intensifiées d'environ 7 % par degré de réchauffement, entraînant des averses plus intenses ainsi que des périodes de sécheresse plus longues sur un même territoire.

M. Feiler a ensuite expliqué comment un épisode El Niño puissant, potentiellement le plus important depuis la fin du XIXe siècle, devrait aggraver les sécheresses et les inondations dans les régions touchées par les armes à sous-munitions et les mines, notamment en Asie du Sud-Est, au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et en Afghanistan, augmentant ainsi les risques liés aux munitions non explosées et aux munitions déplacées. Il a noté que le phénomène El Niño de 2023–2024, bien que plus faible, avait déjà provoqué la pire sécheresse que l'Afrique australe ait connue depuis plus d'un siècle et laissé plus de 30 millions de personnes dans le besoin d'une aide humanitaire dans cette seule sous-région. Il a ensuite fait remarquer qu'environ 60 % des vingt pays les plus vulnérables au changement climatique étaient également contaminés par des munitions non explosées et que les déplacements de population liés au climat pouvaient amener les populations migrantes à entrer en contact avec des zones de contamination inconnues.

Liens entre la lutte antimines et l'environnement

Une représentante de l'Observatoire des conflits et de l'environnement, le Dr Anna McKean, a présenté trois dimensions du lien entre la lutte antimines et l'environnement : l'influence des conditions environnementales préexistantes sur les opérations ; les effets du changement climatique – canicule, feux de forêt, inondations, glissements de terrain et sécheresse – sur la sécurité, les équipements et les ressources en eau des communautés ; et l'empreinte environnementale des méthodes de déminage elles-mêmes. Une analyse multipays de l'outil d'évaluation des risques Greenfield a montré que les perturbations liées au climat constituaient une préoccupation commune à tous les programmes, quelle que soit la région.

La présentation a exposé les effets opérationnels par type de danger. Il a été démontré que les températures élevées, les vents violents, les tempêtes de poussière et les pluies intenses détérioraient l'état et la stabilité des munitions explosives ainsi que la durabilité des équipements, augmentaient les maladies liées à la chaleur, nécessitaient des journées de travail plus courtes et des pauses plus fréquentes, et pouvaient rendre les chiens détecteurs de mines incapables d'opérer, en plus d'entraîner des suspensions des opérations et des restrictions d'accès.

De plus, les feux de végétation peuvent déclencher la détonation de munitions et, inversement, être déclenchés par celle-ci, ce qui nécessite des pare-feu, du matériel de lutte contre les incendies et des plans d'évacuation. Les inondations et les glissements de terrain peuvent contaminer des zones nouvellement déminées ou déjà déminées, accroître l'incertitude quant à l'emplacement et à l'orientation des munitions, et nécessiter de nouvelles études et de nouvelles opérations de déminage. La sécheresse accroît la pression sur les ressources en eau locales partagées avec les communautés, nécessite des mesures supplémentaires de lutte contre l'érosion des sols et peut mettre à nu des munitions auparavant submergées. Il a également été noté que le déplacement des zones climatiques entraînait l'apparition de vecteurs de maladies qui n'étaient pas présentes jusqu'alors dans une zone donnée, ce qui nécessite des mesures de précaution et des mesures médicales supplémentaires pour le personnel et les communautés.

Évolutions et bonnes pratiques depuis la deuxième Conférence d'examen

Une représentante de Mine Action Review (MAR), Mme Lucy Pinches, a présenté un tour d'horizon des évolutions sur le terrain depuis 2023 : le Groupe de travail sur les questions environnementales dans la lutte antimines (EIMA) et son site web de ressources ; la révision de la norme IMAS 713 pour y intégrer le changement climatique ; la publication de l'outil Greenfield ; et l'intégration de ce thème dans le Plan d'action de Siem Reap dans le cadre de la convention d'Ottawa. Les critères environnementaux représentent désormais 10 % de l'évaluation des États parties réalisée par Mine Action Review ; ils couvrent les politiques, les normes nationales, l'évaluation, l'atténuation et la planification des risques climatiques, avec des exemples de bonnes pratiques cités en Afghanistan, en Allemagne, en Irak et au Soudan du Sud.

Parmi les différents outils et documents cités par MAR figurait également le document de travail rédigé par les deux coordinateurs de l'époque chargés du recensement et du déminage, l'Italie et la France, en vue de la 13e Réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM), intitulé « [Protection de l'environnement lors du déminage des restes d'armes à sous-munitions](#) » (CCM/MSP/2025/11), qui contient une série de recommandations à l'intention des États parties et des autres parties prenantes concernées.

Perspective nationale : République démocratique populaire du Laos

Un représentant de l'Autorité nationale de régulation (NRA) du Laos, M. Phisit Phommachan, a décrit la révision de la norme nationale IMAS 07.13 relative à la gestion environnementale (qui entrera en vigueur en novembre 2025), la création d'un groupe de travail sur le climat et l'environnement lié aux munitions non explosées (UXO) en 2024, ainsi que les mesures prises par les opérateurs pour réduire l'impact environnemental, notamment un recours accru à l'énergie solaire. Il a cité des cas où des inondations et des glissements de terrain avaient déplacé ou remis

à nu des munitions non explosées dans des zones déjà déminées, ce qui, dans un cas, avait nécessité un deuxième déminage.

M. Phommachan a en outre précisé que la norme nationale du Laos en matière de lutte contre les mines, qui met en œuvre la norme IMAS 07.13 et entrera en vigueur en novembre 2025, repose sur le principe « ne pas nuire » et impose aux opérateurs de mettre en place des plans de gestion environnementale et des procédures opérationnelles standard couvrant la protection des sources d'eau, la prévention de l'érosion, la réduction de l'incinération des déchets et le stockage sécurisé des carburants. Il a ensuite ajouté que l'organisme national de coordination, créé en 2024, avait été baptisé « Forum sur les munitions non explosées, le climat et l'environnement » ; il rassemble le gouvernement, les opérateurs et des experts environnementaux afin de partager des données, parallèlement à des mesures encourageant les opérateurs à réduire leur consommation d'énergie, à limiter l'utilisation des plastiques à usage unique et à adopter l'énergie solaire dans les camps de terrain. Parmi les exemples opérationnels cités figuraient le déminage de zones surélevées dans la province de Khammouane par MAG afin que les familles puissent échapper aux inondations récurrentes ; le déminage d'urgence de zones d'évacuation situées sur des terrains plus élevés dans la province de Champasak par NPA ; et un glissement de terrain qui a déplacé des munitions non explosées vers une zone précédemment déminée, obligeant HALO Trust à mener une deuxième campagne de déminage.

Point de vue des bailleurs de fonds : Royaume-Uni

Un représentant du FCDO britannique a décrit l'intégration des critères environnementaux tout au long du cycle du programme : lors de la passation des marchés, par le biais de stratégies environnementales obligatoires ; pendant la mise en œuvre, par le biais d'examens de performance et de discussions sur la hiérarchisation des priorités impliquant d'éventuels compromis ; et, lors de l'évaluation, pour tirer des enseignements. Il a mis en avant les liens entre le financement mixte et les énergies renouvelables ainsi que les moyens de subsistance, a mis en garde contre une approche étroite des coûts au niveau des activités, et a insisté sur l'importance d'ancrer l'action antimines dans des structures humanitaires et de développement plus larges.

Point de vue des opérateurs : groupe de travail sur les enjeux environnementaux dans la lutte antimines

Mme Kristin Holme Obrestad, conseillère spéciale de NPA pour le climat et l'environnement et coprésidente du groupe de travail EIMA, a présenté ce dernier, créé en 2020 et composé à ce jour de 24 organisations, dont des opérateurs.¹ En présentant les développements pertinents concernant l'environnement et la lutte antimines, Mme Holme Obrestad a décrit la justification

¹ Les organismes de lutte contre les mines membres de l'EIMA : APOPO, la Campagne colombienne contre les mines, Dan Church Aid, le Conseil danois pour les réfugiés, FSD, HALO Trust, Humanité & Inclusion, MAG et NPA. Parmi les autres organisations figurent le CEOBS, le CISR/JMU, Geode/Deminetec, le groupe de recherche WSE Energetics de l'université Johns Hopkins, Legacies of War, Mine Action Review, le Comité international de la Croix-Rouge, le GICHD, l'ICBL-CMC, le PNUD, l'UNOPS, le Bureau des affaires politico-militaires du Département d'État américain et Zero Waste Laos.

de la révision de la norme IMAS 07.13 prévue pour 2024 et de l'outil d'évaluation des risques « Greenfield » qui en résultera.

La révision de la norme IMAS 07.13 a été décrite comme élargissant la définition de la norme pour y inclure expressément le climat ; traitant de la contamination chimique préexistante ; exigeant que la planification et la hiérarchisation des priorités tiennent compte des risques climatiques et des émissions de gaz à effet de serre et favorisent la résilience climatique des communautés ; et identifiant les possibilités d'amélioration, notamment une norme connexe sur la gestion des risques dans la lutte antimines (IMAS 07.14).

L'outil « Greenfield » qui en résulte, financé par le Royaume-Uni et la Norvège et s'appuyant sur une enquête de terrain structurée, évalue dix domaines — les questions transfrontalières, la gouvernance environnementale, les zones de conservation et de faune sauvage, l'habitat et le couvert végétal, les sols/la géologie, la topographie/la pente, les éléments hydrologiques, le patrimoine culturel, les tendances locales et régionales, ainsi que l'utilisation des sols et les communautés locales — afin de favoriser la conformité à la norme IMAS 07.13 et d'identifier des mesures d'atténuation et d'amélioration.

Mme Holme Obrestad a ensuite évoqué les pratiques des opérateurs en matière de réduction des émissions de carbone et de reboisement (APOPO), la méthodologie relative aux risques climatiques et aux catastrophes (Campagne colombienne contre les mines), l'évaluation d'impact environnemental (FSD), les procédures opérationnelles standard (SOP) mondiales et la restauration des écosystèmes (HALO Trust), les tableaux de bord des risques (Humanity & Inclusion), les objectifs de réduction des émissions (MAG) et les liens avec la sécurité alimentaire (NPA), et a mentionné une nouvelle étude du PNUD et de l'université du Queensland mettant en évidence les risques environnementaux chroniques liés à la contamination par les munitions non explosées, amplifiés par le changement climatique.

Enfin, le représentant d'EIMA a évoqué les résultats préliminaires d'une étude d'impact environnemental menée aux Îles Salomon par l'Université du Queensland, le PNUD et le gouvernement des Îles Salomon. Il s'agissait de la première étude d'impact environnemental intégrée et fondée sur des données probantes concernant la contamination par les munitions non explosées (UXO), démontrant que ces munitions présentent des risques chroniques bien au-delà de la dernière blessure. Des risques que le changement climatique amplifie désormais activement.

Discussion

La deuxième partie de l'atelier a consisté en une discussion interactive ouverte aux autres participants. Le Mexique s'est enquis des données relatives au rapport coût-bénéfice des approches de déminage à faible impact et des mécanismes de partage d'expérience entre les États touchés. Le Panama a rappelé son plaidoyer en faveur de la dimension environnementale la deuxième Conférence d'examen et a suggéré que les sections consacrées aux principes directeurs, à la destruction des stocks, ainsi qu'au recensement et au déminage constituent des points d'entrée naturels dans le VCAP.

Un représentant de la Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires a attiré l'attention sur la persistance de cloisonnements institutionnels entre les

ministères chargés de l'environnement, de la gestion des catastrophes et de la lutte antimines au niveau national, ainsi qu'au sein des cadres politiques mondiaux (CCNUCC, ODD, Cadre de Sendai), appelant à un plaidoyer intégré et à plusieurs niveaux, y compris dans les plans nationaux d'adaptation.

Le représentant du Royaume-Uni a fait état d'une étude coûts-avantages en cours d'élaboration, mettant en garde contre le fait que des indicateurs de coûts étroits, au niveau des activités, favorisent le déminage mécanisé au détriment d'approches plus durables, et a décrit les efforts visant à briser le cloisonnement de la lutte antimines au sein de son propre ministère, par le biais de son intégration dans la direction humanitaire et dans la planification des activités par pays. NPA a ajouté que de nombreuses mesures adaptées au changement climatique consistent en des ajustements opérationnels peu coûteux plutôt qu'en de nouvelles activités, et que le coût de l'inaction, des retards, de la recontamination et des risques pour le personnel et les communautés dépasse souvent le coût de la prévention ; par exemple, il a été mentionné que le passage des générateurs à combustibles fossiles à l'énergie solaire, bien que plus coûteux au départ, avait permis de réaliser des économies de carburant et d'assurer la sécurité énergétique.

La Colombie a fait remarquer que des questions de coordination entre les traités, similaires à celles soulevées pour le CCM, se posent dans le cadre de la convention d'Ottawa. Mine Action Review a réitéré sa recommandation en faveur d'un principe directeur autonome consacré à l'environnement et au climat dans le VCAP, intégré dans les activités de dépistage et de déminage, de destruction des stocks et de sensibilisation aux risques, et a évoqué la possibilité de créer un point focal sur l'environnement au sein de la structure des comités de la Convention, à l'instar des points focaux existants sur le genre et la diversité.

Conclusions

Au nom du Mexique, l'ambassadrice S.E. Francisca E. Méndez Escobar a souligné le caractère durable et intergénérationnel de la contamination par les restes explosifs de guerre, son impact disproportionné sur les enfants, ainsi que la nécessité d'une action coordonnée entre les acteurs humanitaires, environnementaux et du développement, d'une part, et les bailleurs de fonds, d'autre part. Elle a également appelé à la poursuite de l'organisation d'événements similaires.

Au nom de la présidence de la 3e Conférence d'examen, l'ambassadeur de la République démocratique populaire du Laos, S.E. Daovy Vongxay, a remercié le Mexique et la France d'avoir organisé cet événement, soulignant que les échanges avaient renforcé la pertinence des considérations environnementales et climatiques pour la mise en œuvre de la Convention, et a confirmé que la présidence attendait avec intérêt des propositions concrètes de la part des États parties, des opérateurs et des parties prenantes à mesure que les travaux sur le VCAP progressent en vue de la troisième Conférence d'examen.